

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



85/08

NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE
DOUGLAS ROCHE, AMBASSADEUR
AU DÉSARMEMENT, DEVANT LE
CLUB DES FEMMES UNIVERSITAIRES
D'ÉTOBICOKE

"COMMENT LE CANADA PRÔNE LA PAIX"

TORONTO

LE 27 FÉVRIER 1985

Une conférence très spéciale -- et très inhabituelle -- aura lieu à Halifax en juin prochain. Un regroupement de groupes de femmes canadiennes sera l'hôte d'une réunion internationale sur: "L'urgence d'une véritable sécurité: Solutions de rechange des femmes en faveur d'une paix négociée."

La conférence réunira des femmes de 26 groupes à travers le Canada ainsi que de 50 pays à travers le monde, des femmes qui ont fait la preuve de leur intérêt et de leur engagement en ce qui a trait aux questions de paix et de sécurité internationales, des femmes qui ont développé des approches innovatrices et créatrices de la résolution des conflits mondiaux et des situations de confrontation, des femmes qui ont l'expérience des solutions non violentes.

Au cours des quatre jours de la conférence, les participantes chercheront à élaborer une définition de la véritable sécurité et à faire le point sur l'état des négociations internationales.

Elles partageront leur expérience et leurs points de vue sur des solutions novatrices aux problèmes de consolidation de la confiance et de résolution des conflits.

Elles exploreront les façons dont ces solutions de rechange peuvent être utilisées pour réduire le niveau actuel des hostilités et arrêter la course aux armements.

En reconnaissance de l'importance qu'avait cette conférence, le Très honorable Joe Clark, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé le 1^{er} octobre 1984 une subvention de 150 000 \$ aux organisateurs pour les aider à préparer la conférence. C'est là la plus importante subvention prélevée sur le Fonds du désarmement.

Cette conférence est un signe des temps. Si la décennie est caractérisée par des tensions politiques à l'échelle du globe, c'est également une période de grande créativité. De plus en plus de gens s'engagent et explorent de nouvelles façons de consolider la sécurité tout en freinant la course aux armements. La conférence servira à confirmer le rôle important qu'ont joué les femmes dans le mouvement de la paix canadien et d'ailleurs dans les mouvements de la paix partout dans le monde. Au cours du débat des années 60 sur les armes nucléaires, la Voix des femmes a été l'un des intervenants les plus en vue et les plus écoutés parmi les opposants à l'acquisition de telles armes. La conférence d'Halifax s'inscrit dans cette lignée et reflète l'esprit des femmes qui jouèrent un rôle fondamental dans le mouvement de la paix qui a pris naissance dans les années 60.

Cette conférence, qui réunira des femmes des différentes parties du pays, constituera un autre témoignage de l'"ouverture grandissante" du mouvement de la paix. Ce n'est plus un mouvement qu'on peut cataloguer comme étant

radical ou de gauche; c'est plutôt devenu un mouvement qui transcende tous les âges, toutes les professions et toutes les couches sociales. Les femmes qui se réuniront à Halifax représenteront également d'autres organismes en vue comme Project Ploughshares, Physicians for Social Responsibility, la Voix des femmes et des groupes axés sur la jeunesse comme Pax Humana. Comme vous, ces femmes parleront d'une voix unie et non seulement comme un autre groupe de pression, mais aussi à titre de professeurs, pilotes, ingénieurs, diplomates, journalistes et mères de famille -- comme des personnes qui, face à la spirale incessante de la course aux armements, craignent à la fois pour l'avenir de nos enfants et le sort de la planète.

Les femmes canadiennes ont joué un rôle très actif ces dernières années, aussi bien à l'intérieur du Canada que sur la scène internationale et ont su formuler avec éloquence leur engagement à la cause de la paix. En 1982, des représentants canadiens ont travaillé étroitement avec d'autres délégations à la rédaction de la Déclaration sur le rôle des femmes dans la promotion de la paix et de la coopération internationale, déclaration qui fut par la suite adoptée par l'Assemblée générale. Cette même année, à l'occasion de la Deuxième session extraordinaire des Nations Unies sur le désarmement, Betty Peterson, de la Voix des femmes, a présenté au Secrétaire général des Nations Unies une pétition signée par 125 000 femmes canadiennes. En 1984, la Voix des femmes et le Comité d'action nationale sur le statut de la femme, auxquels s'est joint l'Institut Simone du Beauvoir, ont été au nombre des groupes féministes qui présentèrent des mémoires au Groupe d'étude sur le contrôle des armes et le désarmement.

À sa première réunion annuelle en août 1984, la Fédération canadienne des femmes universitaires a adopté une résolution demandant que soit adoptée une politique d'appui aux efforts pacifiques faits en vue de réduire les tensions, consolider la confiance entre les nations et promouvoir les initiatives de paix.

Ce ne sont là que quelques exemples parmi plusieurs.

* * *

Le Gouvernement du Canada a besoin de l'apport créatif du mouvement de la paix -- les organisations qui représentent le nombre croissant de Canadiens qui, dans l'ensemble du pays, croient qu'ils ont un rôle à jouer et voix au chapitre en ce qui concerne l'avenir de leur planète. Comme l'a indiqué la Fédération canadienne des femmes universitaires, tout le monde veut éviter une guerre nucléaire, mais les solutions sont difficiles à trouver. C'est effectivement là l'essentiel du problème actuel, un problème si complexe que tous doivent s'efforcer d'y trouver une solution.

Au cours des derniers mois, j'ai visité les Nations Unies ainsi que le siège de l'OTAN à Bruxelles et les trois forums multilatéraux à Genève, Vienne et Stockholm où le Canada participe à des discussions ou des négociations relatives au contrôle des armes et au désarmement. J'en suis venu à la conclusion que les initiatives destinées à amener le monde à se détourner de l'abysse nucléaire et à avancer dans la voie du véritable désarmement sont d'une complexité frustrante et d'une lenteur extrême. La franchise me commande de dire au public canadien que la voie la plus sûre, si le Canada entend contribuer de façon durable à une paix assortie de sécurité, de liberté et de justice, prend la forme d'un engagement à long terme exigeant parfois de reculer d'un pas pour ensuite avancer de deux.

Le Canada travaille sans relâche afin d'influer utilement sur le processus de contrôle des armes et de désarmement. Nos rapports privilégiés avec les États-Unis, nos liens historiques avec l'Europe et la réputation que nous avons dans le Tiers Monde comme intervenant actif, engagé et sincère dans le domaine de l'aide au développement, nous placent dans une position idéale et peut-être unique pour jouer un rôle de médiateur et de conciliateur dans les négociations internationales.

Le Canada est l'un des rares pays, exception faite des superpuissances, qui a accès à presque tous les organismes multilatéraux qui s'occupent de négociations en matière de contrôle des armements et de désarmement: la première Commission et l'Assemblée générale des Nations Unies à New York; l'organisme négociateur des Nations Unies, la Conférence du désarmement à Genève; les Pourparlers sur des réductions mutuelles et équilibrées des forces à Vienne; la Conférence de Stockholm sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe. Le Canada participe également à l'éventail de discussions sur le contrôle des armements qui se déroulent au sein de l'OTAN et est membre d'autres organisations importantes comme le Commonwealth et La Francophonie. Cela nous confère à la fois des privilèges et des responsabilités et nous engage à rechercher une sécurité authentique à des niveaux inférieurs d'armement -- aussi bien nucléaire que conventionnel. Le Canada n'est pas seul dans cette recherche; il travaille de concert avec ses alliés de l'OTAN et avec les membres des Nations Unies. Il n'en reste pas moins que nous jouons un rôle de chef de file.

Pour diverses raisons, et notamment parce que l'essentiel de l'arsenal nucléaire appartient aux superpuissances, les négociations sur les systèmes d'armes stratégiques ont plutôt été l'apanage des États-Unis et de l'Union Soviétique. Certes, les questions nucléaires sont

discutées par les instances multilatérales, mais il faut savoir reconnaître que ce sont aux États-Unis et à l'Union Soviétique que revient la décision politique de procéder à la réduction des armes nucléaires. Il ne s'ensuit pas que les superpuissances peuvent ignorer les préoccupations de tous les autres pays, dont le Canada. L'opinion mondiale joue effectivement un rôle catalyseur dans les négociations entre les superpuissances. Il faut cependant reconnaître que des pays comme le Canada, tout en pouvant continuer d'influer sur les négociations entre les superpuissances, ont peut-être davantage d'occasions d'influer sur le cours des événements et de prendre des initiatives valables dans les secteurs non nucléaires. Cela dit, le Canada a joué et continue de jouer un rôle important aux niveaux de négociations et d'ententes multilatérales importantes dans le secteur nucléaire.

Depuis la ratification du Traité sur la non-prolifération en 1968, le Canada a su se faire un avocat efficace et écouté d'un régime de non-prolifération universel et effectif fondé sur le TNP. Le Traité vise deux volets, d'égale importance, de la prolifération nucléaire -- soit la prolifération horizontale et la prolifération verticale. En termes fort simples, les 127 signataires du TNP ont déclaré qu'ils étaient disposés à ne pas se doter d'armes nucléaires (soit la prolifération horizontale) aussi longtemps que les États dotés d'armes nucléaires progressaient de façon concrète vers la réduction des arsenaux nucléaires existants (soit la prolifération verticale).

Le Canada a participé activement aux conférences d'examen du TNP tenues en 1975 et en 1980. Au moment où la communauté internationale se prépare à la Troisième conférence d'examen, qui aura lieu en septembre prochain, le Canada vise à consolider le Traité comme instrument international de prévention de la prolifération des armes nucléaires et comme instrument permettant l'utilisation et le transfert de la technologie nucléaire à des fins pacifiques.

Le Canada est également d'avis que la conclusion d'un traité sur l'interdiction complète des essais doit être un objectif prioritaire de la communauté internationale. Beaucoup d'obstacles se dressent sur la voie d'un tel accord, certains politiques, d'autres techniques. Nous croyons néanmoins que l'interdiction complète des essais est une mesure concrète, réaliste et réalisable qui freinerait de façon sensible la mise au point de nouvelles armes nucléaires plus perfectionnés. Nous croyons également que pour atteindre cet objectif il faut avancer de façon pratique, pas à pas, à la Conférence du désarmement et, par de telles mesures graduelles, se rapprocher du jour où une

interdiction des essais pourra être mise en oeuvre. Le Canada travaille sans relâche et souvent dans l'ombre au sein du système des Nations Unies pour réaliser cet objectif.

Cette année est l'année de la Troisième conférence d'examen du Traité de non-prolifération. L'interdiction totale des essais nucléaires prend donc encore plus d'importance pour les États non dotés d'armes nucléaires si ceux-ci doivent prendre sérieusement les déclarations des États dotés d'armes nucléaires voulant qu'ils limitent ou aient l'intention de limiter la prolifération verticale. Comme l'a signalé Javier Perez de Cuellar, Secrétaire général des Nations Unies, aucun accord multilatéral ne pourrait avoir un effet aussi grand sur la limitation de la mise au point des armes nucléaires.

Bien que les armes nucléaires posent la menace la plus grave, les armes conventionnelles, non nucléaires, ont été la seule cause de tous les décès survenus dans les conflits armés depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les armes conventionnelles contemporaines vont des bombes et balles incendiaires et des missiles à autodirecteur infrarouge au napalm et aux armes chimiques. Ces armes ont des effets presque aussi indiscriminants que les armes nucléaires.

Une récente étude des Nations Unies a révélé qu'il y a eu depuis 1945 154 conflits armés qui ont fait 21 millions de morts. Selon cette étude, ces conflits ont fait en moyenne entre 33 000 et 41 000 victimes par mois depuis 1945 -- et dans trois cas sur cinq il s'agit de civils. Depuis 1983, on a recensé 40 conflits majeurs et mineurs auxquels participent environ 4 millions de soldats dans 75 pays différents. En 1984, 80 % du budget militaire du monde, qui totalise plus de 800 milliards de dollars, était consacré aux armes et aux forces conventionnelles.

Aucun gouvernement qui cherche à mettre fin à la course aux armements ne saurait justifier de concentrer tous ses efforts sur les armes nucléaires et d'ignorer la puissance destructrice très réelle des armes classiques.

Le Document final de la Première session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement, adopté en 1978 par voie de "consensus historique", renferme un programme d'action et des priorités au chapitre du contrôle des armements et du désarmement. Le Canada souscrit toujours à ce programme d'action qui vise les armes nucléaires mais aussi les autres armes de destruction massive, y compris les armes chimiques, les armes conventionnelles et la réduction des forces armées. Le Canada a répondu à l'appel lancé dans le Document final et repris à la Deuxième session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement. Le cheminement a toutefois été lent et difficile.

Le Canada a néanmoins influé sur le processus. En 1983, à titre de Président du Groupe de travail spécial sur les armes chimiques créé au sein de la Conférence du désarmement, le Canada a pu produire un premier document consensuel qui renferme les principaux éléments nécessaires à une convention interdisant la mise au point, la production, l'entreposage et l'utilisation des armes chimiques. Le Canada continue de contribuer à l'élan nécessaire pour que la Conférence du désarmement conclut un traité interdisant les armes chimiques. Ce n'est là qu'un des domaines dans lesquels le Canada a joué un rôle d'avant-garde. Nous avons, entre autres, également contribué à la création d'un Comité spécial de la Conférence du désarmement qui étudie les dispositions d'un traité qui interdirait les armes dans l'espace extra-atmosphérique.

Le rôle du Canada dans les négociations relatives à l'espace n'est pas nouveau. Dans les années 60, l'honorable Howard Green, alors Secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans le gouvernement Diefenbaker, a été l'un des principaux architectes de la négociation d'un traité sur l'interdiction partielle des essais, aux termes duquel est prohibé l'essai des armes dans l'espace extra-atmosphérique. Depuis, les divers gouvernements canadiens ont poursuivi leur travail aux Nations Unies cherchant à favoriser des pourparlers destinés à empêcher que l'espace extra-atmosphérique ne devienne une zone de concurrence militaire ainsi qu'à prévenir sa militarisation. Nous croyons qu'il est essentiel que la communauté internationale parle d'une voix concertée à cet égard et nous maintenons que de tels pourparlers devraient se dérouler à la Conférence du désarmement, complétant de la sorte les négociations bilatérales des États-Unis et de l'Union Soviétique en ce qui a trait à l'espace.

La vérification est un aspect du processus de négociation du contrôle des armements qui, en raison de sa technicité, n'attire pas l'attention qu'elle mérite. Si les nations veulent effectivement améliorer la sécurité en mettant un terme à la course aux armements et en réduisant les armes nucléaires et conventionnelles, elles ne peuvent passer outre à la nécessité de la vérification. Les nations ne mettront leur confiance dans les traités et les conventions que si elles sont en mesure de s'assurer que toutes les parties se conforment à l'esprit et à la lettre du texte négocié.

En 1979, après une revue de 20 ans de négociations sur le contrôle des armements et le désarmement à la Conférence du désarmement (et dans les instances qui l'ont précédée), le Canada a conclu que la vérification était un élément central de toute négociation valable sur le contrôle des armements. À notre avis, et de l'avis de nombreux autres

intervenants, la complexité croissante de telles négociations fait sans doute de la vérification le principal déterminant de progrès concrets dans le domaine du contrôle des armements dans les années 80.

C'est d'ailleurs pourquoi le ministère des Affaires extérieures a accru son programme de vérification. Depuis cette évaluation, nous avons consacré des ressources considérables, aussi bien au sein du Ministère que par l'entremise de contrats avec les universités et des sociétés commerciales, à explorer diverses techniques de vérification et à établir leur faisabilité et leurs incidences. Dans le but d'aider à l'élaboration d'un éventuel traité interdisant les armes dans l'espace, Spar Aerospace, a récemment terminé une étude, commandée par les Affaires extérieures, sur la faisabilité d'un système basé dans l'espace qui soit en mesure de détecter la présence d'armes dans l'espace extra-atmosphérique. En ce qui a trait à la recherche sur les armes chimiques, le Canada a présenté trois rapports détaillés aux Nations Unies relativement à l'utilisation présumée d'armes chimiques en Asie du Sud-Est et en Afghanistan. La vérification est un secteur où le Canada a fait la preuve de son expérience, de ses ressources et de ses compétences mises au service de la communauté internationale.

* * *

Le travail constant que le Canada effectue dans les instances multilatérales en Europe et à New York et dans la recherche sur la vérification peut en surprendre certains. Les négociations à la Conférence du désarmement (qui entrent maintenant dans leur septième année) et au MBFR (qui en sont maintenant à leur onzième année) sont trop lentes, trop ennuyantes et trop complexes pour retenir l'attention des médias. Par conséquent, le travail à long terme effectué par des fonctionnaires canadiens dans diverses parties du monde a tendance à passer inaperçu et à être relégué au second plan par des questions telles que le gel nucléaire, l'essai des missiles Cruise et l'Initiative de défense stratégique. Cela est compréhensible, car ce sont des problèmes urgents et d'actualité. Ce sont les problèmes qui accrochent l'attention du public et qui fournissent un cri de ralliement au mouvement de la paix. Elles attirent l'attention justement parce qu'elles sont controversées. Il faut tout de même les placer dans le contexte plus large des efforts qu'accomplit le Canada dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement.

Il doit ne subsister aucun doute quant à l'essentiel de la politique canadienne: le gouvernement oeuvre en faveur de réductions mutuelles, équilibrées et vérifiables des

armes nucléaires. Seules de véritables négociations peuvent permettre d'atteindre cet objectif. Les déclarations de bonnes intentions ne suffisent pas. Des progrès concrets sont indispensables. C'est pourquoi le processus de renforcement de la confiance est si important.

Pour avoir une influence quelconque, le Canada doit agir à partir d'une position de force à l'intérieur de l'Alliance. Le Canada n'est pas un pays neutre. Nous avons des responsabilités à l'endroit de nos partenaires. Nous cherchons par ailleurs à élargir les horizons de tous les intervenants, de façon que le nouveau concept de la "communauté" des nations partageant une même planète puisse déboucher sur un meilleur système de sécurité collective.

Le monde en est rendu à une époque charnière dans son histoire. Nous devons apprendre à vivre -- et à survivre -- ensemble dans une époque placée sous le signe de l'interdépendance. Personne au sein du mouvement de la paix ne doit douter un instant que le Gouvernement du Canada est entièrement conscient de la nécessité d'édifier un système international qui comporte certaines garanties de sécurité. Il n'y a cependant pas de "recette magique". Ceux qui méprisent l'approche "graduelle", où les progrès modestes mais réels remplacent les illusions des succès de la rhétorique, devraient réévaluer les besoins du monde moderne. L'équilibre de la terreur nucléaire doit être remplacé par un système de véritable sécurité collective.

Le travail dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement est difficile, lent et souvent frustrant. Toutefois, comme le Gouvernement l'a indiqué dans le Discours du Trône le 5 novembre 1984:

"Il nous faudra de la patience et de la persévérance car, dans cette entreprise, le moindre progrès vaut qu'on lui consacre les plus grands efforts."

Le Gouvernement a besoin des critiques constructives et des idées créatrices du mouvement de la paix. Pour aider à créer un meilleur climat de compréhension et pour encourager davantage de personnes à se renseigner et à s'engager, le ministère des Affaires extérieures a établi en 1979 le Fonds du désarmement qui s'élève à 750 000 \$ pour l'année 1985. Le Fonds est destiné à aider les organisations non gouvernementales, les groupes universitaires et les groupes d'intérêt public et les individus à produire des publications sur le désarmement, à établir des centres d'information et à préparer des conférences, des colloques et des réunions comme celles que parraine le regroupement des groupes de femmes canadiennes. Le Fonds du désarmement a ainsi jusqu'à maintenant aidé 138 organisations et individus. Il nous aidera tous à progresser davantage dans

la recherche de moyens réalisables pour mettre fin à la course aux armements et pour amorcer le processus du désarmement.

* * *

Les femmes au Canada et dans l'ensemble du monde se préoccupent des dangers que présente la course aux armements et la menace d'une guerre nucléaire. Elles ont une responsabilité conjointe et égale de promouvoir activement toutes les occasions propices à la paix, à la sécurité et à la coopération internationale. Le travail précieux effectué par les femmes canadiennes se répercutera sur la scène internationale -- notamment à l'occasion de la Conférence mondiale destinée à passer en revue les réalisations de la décennie des Nations Unies pour la femme, qui aura lieu à Nairobi en juillet.

Cette conférence, et le rôle actif qu'y jouera le Canada, consolideront et confirmeront la contribution importante des femmes font à la cause de la paix, de la sécurité et de la coopération internationale. Elles réaffirmeront l'intérêt vital et égal que les hommes et les femmes partagent à cet égard. La voix des femmes, tout comme celle des autres habitants de la planète, doit se faire entendre dans la recherche de solutions à la course aux armements et à la promotion de la paix.